

Ateliers régionaux de la logistique

AXE « DÉCARBONATION »

ATELIER N°3

Groupe de travail « décarbonation des flottes » du 21 février 2024 (en visio-conférence)

Synthèse des échanges 30/03/2024 – V1a



SOMMAIRE

1	Participants	З
2	Accueil – Introduction	4
3	Actualités	4 4 5
	Témoignages 4.1 Immatriculations de véhicules électriques à batterie et hydrogène 4.2 Verdir ma flotte 4.2.1 Présentation 4.2.2 Échanges 4.3 Programme EVE « Objectif CO2 » 4.4 « Fret 21 » 4.4.1 Présentation 4.4.2 Échanges 4.5 « Renault Trucks et les énergies alternatives » 4.6 Solution de recharge haute performance pour les applications exigeantes 4.6.1 Présentation 4.7 Élaborer une stratégie de transition pour sa flotte de véhicules 4.8 Weez, une solution de mobilité électrique Made in France 4.8.1 Présentation 4.8.2 Échanges	6 7 8 8 10 11 12 13 13
5	Capitalisation des échanges	14
6	Suites	15



1 Participants

- Adrien BLANC K-Motors
- Alexis JAILLET Cerema Med
- Antoine THOMAS EcoCO2
- Béatrice LEDUBY DEKI
- Virginie BEDELIAN La Poste
- Éric BERNARD GrDF
- Christophe Charles EON Motors
- Dorine CORNET ADEME
- Héloïse DELSENY Capénergies
- Raphaël RINALDI Capénergies
- Fannie NOLHIER Les boîtes à vélo PACA
- Fabrice GERBELOT SATM
- Guillaume BAUDRIN éKinos
- Marina IVLEFF MAMP
- J.H. GONTARD CCI de Vaucluse
- Jean-Luc DELABRE TLF
- Jérôme CICILE Proviridis
- Marc BUFFENOIR Proviridis
- Stéfane MAYNARD BeNomad
- Jérôme HESS BeNomad
- Olivier KRAUS GPMM
- Raphaël MARI MAMP
- Marine VEVER MARSÉA NORD DÉVELOPPEMENT
- Fabrice ACCARY AUTF
- Mattis BOLDRINI AUTF
- Pierre MICHEL IFPEN
- Gilles MONTASTIER Renault Trucks
- Xavier MOUTHON Renault Trucks

- Lémar RUSTAR Renault Trucks
- Noémie BONNANS Piicto
- Yliana CHENAL SETEC ITS
- Pierre-Alexandre INWILLER TRANSCAN
- Stéphane REICHE CISAM+
- Rémy GARCIN RDT13
- Robin RAMERO Société Hypnoé
- Laurent PORATI Chargepoly
- Rodrigo ZERO Chargepoly
- Jean-François ROUXEL Ville de Nice
- Sandrine HENRY AVEM
- Suzanne FRIEDRICH SOGARIS
- SYNCRONICITY
- Thierry ALLEGRE Martin BROWER
- Victor FARAMIA NJS Faramia
- Vincent BALDY CGF grossistes
- Yann COLIN Bert & You
- Nicolas BUTEAU EDF
- Cécile HENRY CAPEB Bouches-du-Rhône
- Franck FERRIZ Région Sud
- Julie RAFFAILLAC Région Sud
- Yohan URIE DREAL PACA
- Thomas ZAHRA DREAL PACA
- Blandine PÉRICHON Nicaya Conseil
- Lina BOUÉRY Nicaya Conseil

NB : Certains noms de participants n'ont pu être identifié et ne figurent pas dans la présente liste



2 Accueil - Introduction

2.1 Propos introductifs de la Région et de la DREAL PACA

Julie RAFFAILLAC – chargée de projets logistique pour la Région Sud – souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et rappelle l'objet du présent atelier décarbonation consacré à la « conversion des flottes routières ».

Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des deux premiers ateliers consacrés à la décarbonation, qui se sont respectivement tenus le 29 juin et le 20 octobre 2023.

Un prochain atelier est également prévu le 22 février 2024 sur la « mutualisation des flux de marchandises ».

L'objectif de la réunion est de diffuser des informations aux participants, de rechercher des synergies entre les acteurs des secteurs du Transports, de la Logistique et de l'Energie en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, afin d'engager des actions et projets communs.

2.2 Ordre du jour de la séance

L'ordre du jour de l'atelier est le suivant :

Actualités

- o Planification écologique en Région Sud
- Événements
- o « Bibliothèque de ressources » pour les membres des ARL
- o Aides ciblées / Appels à projets

Témoignages / échanges

- Partages sur les dispositifs et outils en matière de décarbonation des flottes
- o Partages d'expériences en matière de décarbonation des flottes

Clôture et suite de la démarche

- o Actions à mettre en œuvre
- Prochaines dates

3 Actualités

3.1 Planification écologique en Région Sud

Julie RAFFAILLAC partage des éléments sur la démarche de territorialisation de la planification écologique déployée par la Région Sud aux côtés de l'État/DREAL:



- Les ambitions de décarbonation de la Région s'inscrivent dans les objectifs fixés par la Stratégie nationale de transition écologique. Cette dernière a été élaborée sur la base de diagnostics quantitatifs d'émissions par secteur d'activité.
- Le secteur du transport de marchandises constitue encore un poste d'émission conséquent malgré les efforts déjà réalisés et sur lequel les Ateliers Régionaux de la Logistique (ARL) visent à intervenir (via différents leviers de réduction des émissions de CO2).
- Julie RAFFAILLAC invite les participants à revenir vers Thibault LIMON expert en transition écologique et énergétique dans les transports, innovations et financements pour la Région Sud – pour plus d'information sur les programmes déployés par la Région à ce sujet.

3.2 Événements en lien avec les secteurs du transport et de la logistique en Région Sud

Julie RAFFAILLAC et Héloïse DELSENY – ingénieure projets/mobilité durable, Capénergies – présentent les prochains événements en lien avec la décarbonation des secteurs des transports et de la logistique dans la région :

- 3ème édition des rencontres de la « mobilité décarbonée de demain » au MIN de Chateaurenard le 14 mars. Pour les membres des ARL qui souhaitent participer à la journée, il sera également possible d'assister, sur inscription, à une visite du nouveau pôle logistique du MIN.
- Club des mobilités durables de Capénergies qui se tiendra le 19 mars, sur la thématique de la décarbonation des flottes professionnelles.
- Salon Innomoov « Sud Mobilités et Énergies » organisé par la CCI du Vaucluse, sur son campus à Avignon, les 11 et 12 avril.

→ L'intégralité des actualités évoquées en séance sont détaillés dans le **diaporama** « **bibliothèque de ressources** », transmis en pièce jointe avec les supports de présentation.

3.3 Aides, programmes et appels à projet

3.3.1 Présentation

Julie RAFFAILLAC et Dorine CORNET – ingénieure transports et mobilités à l'ADEME – présentent respectivement :

- Les aides, programmes et appels à projet pilotés par l'État et/ou la Région Sud pour accompagner les acteurs des secteurs du transport et de la logistique dans la décarbonation de leurs pratiques.
- Les aides, programmes et appels à projet développés par l'ADEME pour soutenir les entreprises du transport et de la logistique dans la décarbonation de leurs activités.



→ L'intégralité des actualités évoquées en séance sont détaillés dans le diaporama « bibliothèque de ressources », transmis en pièce jointe avec les supports de présentation.

3.3.2 Échanges

À l'issue de la présentation des différents programmes d'aides, les participants ont exprimé les remarques et questions suivantes :

- Éric BERNARD GrDF indique qu'il serait pertinent d'ajouter le suramortissement fiscal dans les aides d'État utiles aux entreprises du transport et de la logistique pour soutenir leurs actions de décarbonation;
- Jean-Henri GONTARD CCI de Vaucluse précise que des donneurs d'ordres et des offreurs de solutions (y/c retrofit) seront présents au salon d'Innomoov à Avignon. L'ambition de cet événement est de faciliter les échanges en B to B.
- Yann COLIN Bert & You présente la « Coalition rétrofit H2 », dont il est président. Cette association créée il y a quelques mois regroupe des professionnels de la mobilité lourde (logisticiens, énergéticiens, chargeurs, transporteurs, etc.) qui souhaitent encourager le rétrofit. Les actions engagées par l'association s'inscrivent dans une approche d'économie circulaire, de valorisation de l'emploi français et de production régionale et décarbonée de l'énergie. Yann COLIN invite les participants à rejoindre l'association.

4 Témoignages

Le 2^{ème} temps de l'atelier est consacré aux témoignages d'offreurs de solutions techniques et/ou méthodologiques afin d'accompagner les entreprises du transport et logistique à engager la conversion de leurs flottes.

4.1 Immatriculations de véhicules électriques à batterie et hydrogène

Le 1^{er} témoignage de **Sandrine HENRY**, déléguée générale de l'AVEM (Association pour l'Avenir du Véhicule Électro-Mobile) évoque l'immatriculation de véhicules électriques à batterie et hydrogène (VUL, camions et bus).

- Les travaux de recherche et les actions engagées par l'AVEM concernent les deux roues, les bus, les camions et les bateaux. La présentation de l'atelier est centrée sur les véhicules utilitaires légers (VUL) et les PL.
- En 2023, 30 500 VUL ont été immatriculés sur le sol français, contre 12 160 en 2021, soit une augmentation de 80% en deux ans. En Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Bouches-du-Rhône (13) et les Alpes-Maritimes (06) ont enregistré une hausse plus importante de nouvelles immatriculations que les départements voisins. Cela s'explique par une activité économique plus importante. Néanmoins, aucun VUL fonctionnant à l'hydrogène n'a été immatriculé jusqu'à présent dans la région.
- En 2023, 558 nouveaux PL électriques ont été immatriculés sur le territoire français, dont 27 en région Provence-Alpes Côte d'Azur. L'augmentation de PL



- électriques est conséquente par rapport à 2021 (avec 141 nouvelles unités). Par ailleurs, 5 **PL à hydrogène** ont été enregistrés en 2023 en région.
- Il existe encore une marge de progression importante pour l'acquisition de VUL et de PL décarbonés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- Sandrine HENRY attire l'attention des participants sur les **nouvelles dispositions relatives au bonus écologique** (→ cf. diaporama « bibliothèque de ressources »).

4.2 Verdir ma flotte

Le 2^{ème} témoignage de **Pierre MICHEL** Ingénieur recherche modélisation et analyse de la mobilité à IFP Energies Nouvelles présente l'outil « verdir ma flotte ».

4.2.1 Présentation

- « Verdir ma flotte » est un outil à visée pédagogique développé par l'ADEME, la Fabrique de la Logistique, TLF et l'IFPEN.
- Cet outil d'aide à la décision permet aux entreprises, en tenant compte de leurs besoins et activités spécifiques
 - d'estimer la consommation de leur flotte et les postes de décarbonation potentiels;
 - o de faire le choix le plus adapté pour le **renouvellement de leur véhicule professionnel**.
- « Verdir ma flotte » calcule de nombreux paramètres, en particulier le TCO (Coût Global de Possession) et l'empreinte environnementale du véhicule.
- Il s'agit d'un outil gratuit et compatible avec tous les systèmes d'exploitation.
- Afin d'améliorer les capacités et la performance de l'outil, le partage des données et besoins/pistes d'amélioration des entreprises du transport et de la logistique permettrait à l'IFPEN d'affiner l'outil, qui s'appuie essentiellement sur des données issues des études empiriques et des modélisations réalisées par l'ADEME.
- Au fil des années, **l'outil s'est amélioré** selon 2 axes :
 - o II intègre désormais de **nouvelles silhouettes de véhicules** dans ses modèles, en particulier les VUL et les camions bennes qui n'existaient pas initialement. À terme, il devrait intégrer les véhicules hydrogène avec des piles à combustibles, ainsi que les bus et les autocars.
 - Sa palette de fonctionnalités et de paramètres s'est diversifiée.
- Une démonstration de l'outil a été réalisée en séance.



4.2.2 Échanges

- Victor FARAMIA NJS Faramia demande s'il serait possible d'adapter l'outil afin de d'intégrer le temps d'utilisation d'un véhicule dans les modélisations.
 - o **Pierre MICHEL** répond que cette fonctionnalité pourrait être développée dans une nouvelle version.
- Yann COLIN Bert & You indique que les transporteurs auraient besoin d'un outil capable de calculer l'impact carbone précis des PL fonctionnant à l'hydrogène.
 - o **Pierre MICHEL** indique que pour prendre en compte la globalité des émissions d'un véhicule, il faut tenir compte des **sources d'émissions** « du puit à la roue ». L'hydrogène n'émet pas au moment de la motorisation, toutefois la production préalable de cette énergie est encore majoritairement fabriquée à base d'hydrocarbures.
- Fannie NOHLIER La Boîte à Vélo demande si l'outil intègrera les vélos utilitaires (cargos et/ou remorques) dans les prochaines mises à jour.
 - o Pierre MICHEL répond que cette option est envisageable.
- Éric BERNARD GrDF demande quelles données alimentent le paramètre « coût de l'énergie » sur l'outil.
 - Pierre MICHEL répond que cet indicateur reprend la moyenne des prix observés par type d'énergie sur l'année écoulée: il est impossible d'actualiser ces données au jour le jour.
- Julie RAFFAILLAC suggère que le rétrofit soit intégré aux modélisations de « Verdir ma flotte ».
 - → cf. diaporama « bibliothèque de ressources ARL décarbonation », section « Les carburants alternatifs : Règlementation et normes »

4.3 Programme EVE « Objectif CO2 »

Le 3^{ème} témoignage **d'Antoine THOMAS**, Chargé de mission « Objectif CO2 » / Evcom chez EcoCO2 présente le programme EVE (Engagement Volontaire pour l'Environnement)

- **EcoCO2** intervient dans le cadre du déploiement du **programme EVE**. Dans les secteurs du transport et de la logistique, les principaux dispositifs du programme sont :
 - Le programme « Objectif CO2 » qui s'adresse aux transporteurs ;
 - o Le dispositif Fret 21 à destination des chargeurs ;
 - o Le dispositif **EVcom** pour les commissionnaires de transport.
- EcoCO2 propose aux entreprises les types d'accompagnements suivants :
 - La sensibilisation et la formation;
 - Le déploiement opérationnel;
 - o La réalisation d'études et de plans d'actions.



- Objectif CO2 propose deux niveaux d'accompagnement pour les entreprises qui souhaitent s'y engager :
 - Une démarche de progrès avec la charte d'engagements volontaires;
 - Une démarche de validation avec le label de performance énergétique de l'ADEME.
- Les entreprises sont guidées à toutes les étapes du projet, à savoir :
 - La réalisation d'un diagnostic de l'impact carbone de leur flotte d'entreprise en fonction des usages sur une période de 12 mois;
 - o La définition d'un plan d'actions;
 - La signature de la charte d'engagement Objectif CO2 pour une durée de 3 ans (→ La charte est signée par l'entreprise, la Région Sud, l'ADEME et l'État);
 - o Le **suivi de la progression des résultats** (→ En signant la charte, l'entreprise a l'obligation légale de communiquer sur l'évolution de ses émissions GES).
- Antoine THOMAS invite les participants à s'inscrire aux prochains ateliers d'EcoCO2 conçus pour permettre aux différents acteurs des transports et de la logistique (transporteurs, chargeurs, commissionnaires) de cibler les dispositifs les plus adaptés à leurs besoins (→ cf. document « Actualités).

4.4 « Fret 21 »

Le 4^{ème} témoignage de **Mattis BOLDRINI**, chargé de mission FRET21 à l'AUTF partage le dispositif Fret 21 au sein du programme EVE (Engagement Volontaire pour l'Environnement)

4.4.1 Présentation

- L'AUTF est une organisation professionnelle qui défend les intérêts des chargeurs. Elle est partenaire du programme EVE, et participe à la mise en œuvre du dispositif Fret 21.
- Le dispositif Fret 21 s'adresse aux donneurs d'ordre afin de les aider à mieux intégrer l'impact environnemental dans leur stratégie de développement durable.
- Le dispositif FRET 21 offre aux entreprises :
 - o Un outil de calcul et de quantification des émissions de GES;
 - Des fiches-actions;
 - Un accompagnement personnalisé.
- Tout comme le dispositif « Objectif CO2 », les entreprises qui participent à Fret 21 peuvent s'engager à deux niveaux différents :
 - o Un engagement volontaire, dans une perspective de progrès;
 - Un engagement plus ambitieux, donnant lieu à l'obtention d'un label de performance énergétique de l'ADEME reconnu par l'État.



- Mattis BOLDRINI partage les aides à disposition des acteurs pour limiter l'impact environnemental de leurs flottes, dans une perspective de massification de leurs flux :
 - o Étape 1 : réaliser une étude de faisabilité (**Dispositif « Appel d'air »**)
 - Étape 2: financer son projet de report modal ferroviaire et/ou fluvial (Programmes « Remove », PARM)
 - Étape 3: valoriser son projet dans l'engagement FRET 21 (Engagement « Fret 21 »)
- → Il est à noter que l'engagement Fret 21 permet de valoriser un projet de report modal (ferroviaire ou fluvial) déjà engagé.

4.4.2 Échanges

- Jean-Henri GONTARD partage un projet qui permettrait d'acheminer des déchets ménagers par voie fluviale entre Arles et Avignon pour y être traités. Ce projet est en cours de discussion avec la Ville d'Avignon et SUEZ.
- Marc BUFFENOIR souhaiterait un complément d'informations sur la règlementation en lien avec les émissions de CO₂ des PL (normes européennes et vignettes Crit'air)
 - → cf. diaporama « bibliothèque de ressources ARL décarbonation », section « Les carburants alternatifs : Règlementation et normes »
- Guillaume BAUDRIN cabinet éKinos indique que peu d'études d'analyse de cycle de vie existent à l'heure actuelle. Il serait intéressant d'engager des recherches à ce sujet.

4.5 « Renault Trucks et les énergies alternatives »

Le 5^{ème} témoignage de **Gilles MONTASTIER**, directeur commercial et Xavier MOUTHON, responsable de marché chez Renault Trucks présentent les énergies alternatives de Renault Trucks.

- La gamme de **véhicules fabriqués par Renault Trucks**, *modulo* leur taille et leur tonnage, peuvent rouler aux énergies suivantes :
 - Carburants de synthèse XTL;
 - Biodiesel (B100);
 - Le B100 est une alternative intéressante pour les entreprises car il implique un faible surcoût matériel (de 3 000 à 4 000 €) et permet une décarbonation à hauteur de 60% par rapport aux énergies classiques.
 - Il existe deux modalités d'utilisation du B100 :
 - Le B100 flexible: cette option permet d'alterner entre une conduite au B7 et au B100. Le B7 peut être utilisé sur de la longue distance et être remplacé par une conduite au B100 à l'approche des villes. Cette option assure l'obtention de la vignette Crit'Air 2.



- Le B100 irréversible : cette solution convertit le véhicule à une conduite au B100 exclusivement. Elle permet l'obtention de la vignette Crit'Air 1, ainsi que le suramortissement dès la première immatriculation.

Électricité;

- L'électrique est au centre de la stratégie zéro carbone de Renault Trucks, qui vise l'électrification complète de son parc à l'horizon 2050
- L'inconvénient des véhicules électriques est leur coût: un PL électrique est 2,5 fois plus cher qu'un PL classique; le prix d'un VUL électrique est 2 fois plus élevé que celui d'un VUL conventionnel.
- Renault Trucks propose une offre électrique complète du 3,5 tonnes au 44 tonnes.
- L'entreprise attire l'attention des participants sur le cycle WLTP (Worldwide harmonised Light vehicle Test) des véhicules électriques. En effet, il donne une indication sur l'autonomie théorique du véhicule « dans les meilleures conditions ». Toutefois, en conditions réelles, il faut considérer une efficacité en moyenne 30% inférieure par apport à celle indiquée sur le cycle WLTP.

o Gaz naturel comprimé

→ <u>Remarque</u>: Les coûts relatifs à la R&D sur les véhicules à hydrogène sont tels que les leaders mondiaux sur le marché se sont regroupés pour financer des recherches communes. Des résultats sont à venir à moyen et long termes.

4.6 Solution de recharge haute performance pour les applications exigeantes

Le 6ème témoignage de Laurent PORATI, directeur commercial et Rodrigo ZERO, Directeur de Marchés, de Chargepoly présentent une solution de recharge haute performance.

4.6.1 Présentation

- Chargepoly propose un service de recharge rapide haute performance pour des flottes de camions et de bus, et les services digitaux associés.
- L'entreprise a installé 9 bornes de recharge électrique chez Renault-Trucks à Marseille.
 - o C'est un **emplacement stratégique**, aux portes de la Zone à Faibles Émissions de Marseille.
- Chargepoly répond aux besoins clients à plusieurs niveaux :



- Niveau 1: fournisseur de technologies et de services → Chargepoly intègre ses équipements et logiciels au projet IRVE.
- o Niveau 2: **gestionnaire clé en main** → Chargepoly accompagne son client pour gérer le projet IRVE de A à Z.
- o Niveau 3: **facilitateur financier** → Chargepoly propose des contrats de *leasing* (« pay a rent ») ou une approche *as-a-service* (« pay per kWh »).

4.7 Élaborer une stratégie de transition pour sa flotte de véhicules

Le 7^{ème} témoignage de **Guillaume BAUDRIN**, consultant-gérant du cabinet Ékinos conseil présente comment « élaborer une stratégie de transition pour sa flotte de véhicules ».

- **éKinos** est **un cabinet** spécialisé dans la **transition énergétique des entreprises**, notamment en matière de mobilités (bioGNV, hydrogène, électrique, carburants liquides, etc.)
- éKinos accompagne les **missions** suivantes :
 - Études stratégiques;
 - Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO);
 - Assistance technique tant pour des maîtrises d'ouvrages publiques que privées.
- Plusieurs obstacles existent pour les entreprises du transport et de la logistique qui souhaitent engager une transition de leur flotte de véhicules :
 - Un manque de connaissances;
 - Des évolutions très rapides;
 - o De la résistance au changement;
 - Des limites budgétaires.
- Les grandes étapes pour établir une stratégie de transition pour sa flotte de véhicules sont les suivantes :
 - Définir ses objectifs
 - Acculturer les équipes à la transition énergétique dans le domaine des mobilités;
 - Définir des objectifs pour la transition de la flotte.
 - Réaliser un diagnostic et le partager
 - Recueillir des données;
 - Analyser et représenter;
 - Partager le diagnostic avec les acteurs.
 - Construire des scénarios
 - Considérer l'ensemble des solutions ;

A ce titre il est important de prendre en compte: le contexte territorial, l'infrastructure existante, la règlementation, les aides/subventions, etc.



- o Évaluer les scénarios... pour décider
 - Construire une matrice d'analyse multicritères;
 - Partager et décider.
- o Définir le chemin... et déployer
 - Bâtir une feuille de route;
 - Constituer les dossiers de demande d'aides / subventions afin de déployer la démarche.

4.8 Weez, une solution de mobilité électrique Made in France

Le 8^{ème} témoignage de **Christophe CHARLES**, responsable des ventes chez Eon Motors conseil présente « Weez, une solution de mobilité électrique française ».

4.8.1 Présentation

- La société Eon Motors est créée en 2010 et se donne pour mission de développer de A à Z (conception; développement; assemblage; commercialisation) des véhicules électriques adaptés aux besoins de la logistique urbaine.
- En **2023**, l'entreprise **livre ses premiers** véhicules « **Weez city-pro** » : il s'agit de la première série industrielle de catégorie L7E.
- Du fait de sa taille et de ses capacités énergétiques, la voiture Weez est adaptée à des déplacements de proximité, en particulier la logistique du dernier kilomètre et les activité des artisans urbains et des collectivités locales.
- Lors de l'utilisation des premiers véhicules l'an passé, les clients ont rapporté du confort dans l'utilisation et une grande facilité pour la recharge (possibilité de recharge sur des bornes ou avec une simple prise de courant).

4.8.2 Échanges

- Un participant demande quel permis est nécessaire pour conduire les cityvoitures Weez.
 - o Christophe CHARLES indique qu'un permis B est suffisant, et que ce dernier peut être obtenu à partir de 16 ans sur ce type de véhicules.
- Victor FARAMIA NJS Faramia demande s'il existe une garantie constructeur et manutention pour les véhicules électriques, en particulier sur les véhicules rétrofités.
- Victor FARAMIA NJS Faramia demande à connaître les conditions précises d'obtention de la vignette Crit'Air 1, notamment dans le cas de véhicules rétrofités.
 - → Thomas ZHARA DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur se renseigne et apportera une réponse hors atelier.



- Christophe CHARLES Eon MOTORS ajoute que la problématique actuelle des constructeurs est de construire des véhicules sans résidus.
- Victor FARAMIA NJS Faramia suggère la création d'une bourse d'occasion pour les véhicules électriques et les véhicules propres en région Provence-Alpes Côte d'Azur.

5 Capitalisation des échanges

Blandine PÉRICHON du cabinet Nicaya Conseil note, lors des échanges :

 Plusieurs participants ont manifesté leur intérêt d'enrichir l'outil « Verdir ma flotte » en tenant compte des besoins spécifiques des différents acteurs des transports et de la logistique.

Julie RAFFAILLAC précise les éléments suivants :

• L'objectif de cette matinée est aussi de permettre aux participants de se rencontrer et d'entrer dans des échanges bi- ou multi-latéraux afin de développer des partenariats et/ou projets sur lesquels la puissance publique n'a pas vocation à intervenir directement.

Héloïse DELSENY précise les éléments suivants :

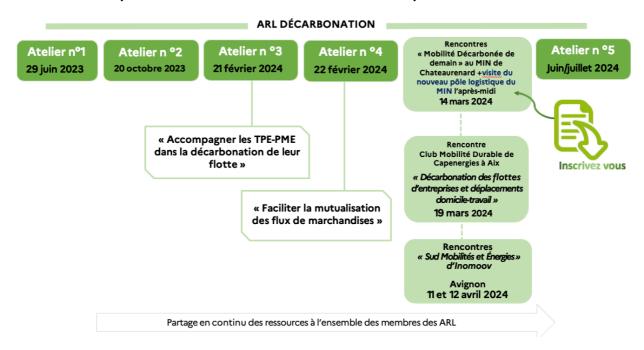
- À l'occasion de l'ARL du 20 octobre dernier, Qinomic avait apporté de nombreux éléments à propos du rétrofit.
 - → Se rapprocher de l'entreprise afin d'en savoir plus sur les normes/règles en vigueur sur ce type de démarches.
- Organiser un « ARL Tour » (par ex. une série de visites sur site d'offreurs de solutions) permettrait de favoriser une approche en B to B. Ce tour pourrait être organisé en partenariat avec les travaux du Club Mobilité de Capénergies.
 - Une première visite chez EON Motors (qui confirme son enthousiasme) pourrait constituer un point de départ intéressant.
 - o Dans ce contexte des mini diagnostics de sites et/ou entreprises pourraient être initiés.



6 Suites

Julie RAFFAILLAC remercie les participants pour la richesse des échanges, et partage les prochaines échéances des Ateliers Régionaux de la Logistique.

Ci-dessous, les prochaines dates à retenir sur la thématique de la décarbonation :



Ainsi que les prochaines dates à noter sur les autres axes de travail des ARL :

Prochaines échéances ARL ARL DÉCARBONATION Rencontre Atelier n°1 Atelier n°2 Atelier n °5 Atelier n °3 Atelier n °4 « Mobilité Décarbonée 29 juin 2023 Juin/juillet 2024 20 octobre 2023 21 février 2024 22 février 2024 de Demain » MIN de Chateaurenard + visite 14 mars 2024 « Accompagner les TPE-PME « Faciliter la mutualisation dans la décarbonation de leur des flux de marchandises » flotte » ARL DERNIER KILOMÈTRE 14 mai 2024 Visite sur site Mi-novembre 2023 Plateforme multiflux de La Poste Log'issimo ARL FRET MASSIFIÉ 4 juin 2024 Mi-novembre 2023 Partage en continu des ressources à l'ensemble des membres des ARL

